



## Compte-rendu Assemblée Générale du Codep

Lundi 21 octobre 2024



Présents: Thierry Brenoux, Laurence Verdier, Martine Marechet, Christophe Poulette, Marie-Thérèse Rubio, René Thuel Chassaigne, Robert Schembri, Virginie Sionneau.

Excusés : Estelle Jouve, Olivier Dessertine.

Club presents: Les Bargots, CRP, PHV42, PCF, CSADN, Eaurizon, CPH, Plongée plus, Eau Bleue 42, CSPSM, ASPTT, ACS

Invite : Renaud Hestroffer President comite regional AURA, Jacques Moulard President CDOS, Laurent Bardassier comité Aura.

### 1.- Présentation de la nouvelle équipe

### 2.- Bilan de l'Olympiade :

- Rapport financier de J.-P. Delplanque
  - Au 31/08/2023 : 28597 € de budget
  - 8600 € de subvention ANS
  - 3100 € de ristournes sur licences de la Fédé
  - 14135 € de subvention « fonctionnement et diplômes »
  - 2000 € de subvention Codep
  - 1000 € de matériel

Au 03/07/2024 : 8446 €

**A la mi-septembre 2024 : 6123 €**

Manque la subvention ANS cette année

*Vote du rapport financier : 5 abstentions*

### 3.- Rapports d'activités des commissions :

- Laurence Verdier – Handisub :  
Baptêmes réalisés à Firminy  
Commission un peu en veille en 2023-2024

- Olivier Thomas – Technique :  
35 sorties techniques  
Bilan relationnel compliqué  
Sur 28 initiateurs → 25 reçus

18 GP → 17 reçus

16 SMF1 → 17 reçus

2 modules 6-20m

5 TSI

13 N2-N3

Il faut mettre l'accent sur la formation de cadres.

Souhaite que les CTD travaillent ensemble.

- Christophe Mathevot – Archéologie :

Le nouveau calendrier va bientôt paraître,

Rappel des missions de la commission archéologie :

- Former : propose des formations N1 et N2
- Découvrir, explorer, aller à la rencontre du patrimoine
- Participer à des chantiers archéologiques (2 dans la Loire)

Pas de voyage cette année, mais probablement Naples (Herculanum) en août prochain

Prévoit également des formations N1 et N2 et des formateurs.

- Bruno Jezrael – Apnée **voir document projeté**

L'apnée monte en puissance

Beaucoup de brevets délivrés MEF1 et MEF2

4.- Prévisionnel de l'Olympiade :

- Thierry Brenoux – Modernisation du Codep :

Nouveau site internet par Christophe Poulette, merci à lui, volonté d'un site vivant.

**voir document projeté**

Paiement en ligne par Hello Asso pour les commissions qui le souhaitent,

Point trésorerie : la particularité de l'ANS est que la subvention arrive l'année suivante.

On peut aider les clubs à faire leurs demandes de subventions

- Technique :

▪ Laurence Verdier rend la relève d'Olivier

**voir document projeté**

▪ Laurent Cordonnier responsable section TIV

▪ Michel Vial section secourisme :

9 personnes RIFAP en 2024

En 2025 formation PSC1 RIFAP en janvier et sept-oct, révisions ANTEOR sur une journée en mars

Volonté de se recycler une fois par an

- Gabrielle Balluet – Archéologie

Formations PB niveau 1 et formateurs niveau 1

Stage de 4 plongées en mai

Appel aux clubs pour prêt d'une salle dans le cadre de soirées bio

- Pierre Delhomme ( Bernadette Forest ) – PSP

Parle au nom de Bernadette

Entraînement tous les mardis, 2h de PSP

Invite les clubs à venir

Matériel acheté par la commission PSP + matériel de hockey subaqua au CSPSM + 2 tunnels à faire passer à l'URODELES

*Vote : approbation du budget prévisionnel*

5.- Informations particulières :

- Robert Schembri et René Thuel Chassaigne : Défiscalisation **voir document projeté**  
Martine Marechet et Marie-Thérèse Rubio : ANS  
Se pencher sur ce dossier, nous ne la touchons pas cette année, la part que l'on peut obtenir correspond à 30% de ce que demandent les clubs.

6.- Mise à l'honneur :

- Thierry remercie particulièrement Olivier Thomas (4 ans d'implication à la CTD), Jean-Pierre Delplanque (12 ans en tant que trésorier) et Laurence Verdier (reprend les rôles de la CTD, nouveau MF2)
- Intervention du représentant du CDOS :  
Souligne que cette AG est intéressante,  
Informations pertinentes relatives à l'ANS et la défiscalisation,  
Baisse de l'ensemble du budget sport dans la Loire de 7%  
Encourager les bénévoles (mis à l'honneur par une soirée annuelle)
- Renaud Helstroffer Président région AURA  
Les demandes de prises en charge pour formation du département représentent environ 7156 €  
Est à notre écoute, souhaite accompagner au mieux les licenciés.

L'AG est clôturée autour d'un apéritif et verre de l'amitié.